



Bulletin d'information destiné aux Services de garde à l'enfance de Lanaudière

Lorsque des enfants se mordent au service de garde.

Vol. 12, no 1
Juillet 2006

Les morsures entre enfants sont un problème assez fréquent. Sur une période d'un an, jusqu'à 50 % des enfants peuvent être mordus. Le problème survient plus souvent en septembre et concerne surtout les jeunes enfants de 13 à 30 mois. La plupart du temps, c'est au visage et aux bras que les enfants se mordent. Il a été constaté que seulement 2 % des morsures entraînent un bris de la peau. C'est surtout dans ces cas qu'il est nécessaire de suivre les directives.

Toutes les garderies devraient avoir des directives claires quant à la prise en charge des blessures courantes telles les morsures.

Les morsures sans bris de peau

Elles représentent 98 % des morsures en service de garde.

Il n'y a aucun risque d'infection ou de transmission de maladie à la suite d'une morsure si la peau n'est pas transpercée.

Ce qu'il faut faire lors d'une morsure sans bris de peau :

- Nettoyer la blessure à l'eau savonneuse.
- Pour soulager la douleur et prévenir l'enflure, appliquez une compresse humide froide sur la morsure.

Les morsures avec bris de peau

Elles représentent 2 % des morsures en service de garde.

Les risques d'infection par une bactérie à la suite d'une morsure d'enfant sont très faibles. Les risques d'infection augmentent s'il s'agit de morsures aux mains.

Les risques de transmission d'infections par le sang :

Le virus de l'hépatite B se transmet par contact des muqueuses (comme la bouche) avec du sang d'une

personne infectée ou par contact de la salive contaminée avec une plaie qui traverse la peau. **Il ne se transmet pas si la peau de l'enfant mordu est intacte.** Il y a peu d'enfants au Québec infectés par le virus de l'hépatite B. Le risque de transmission du virus est donc très faible. **Toutefois, si un des enfants impliqués est porteur de virus de l'hépatite B, il y a alors un risque de transmission du virus.**

Les risques de transmission du virus d'immunodéficience humaine (VIH) ou du virus de l'hépatite C lors de morsures qui surviennent en service de garde sont presque nuls. Les risques existent seulement si un des enfants impliqués est infecté par l'un ou l'autre de ces virus et si l'enfant qui a mordu a du sang dans la bouche.

Ce qu'il faut faire lors d'une morsure avec bris de peau :

- Laisser la blessure saigner lentement.
- Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon. Il ne faut pas utiliser de solution irritante contenant de l'alcool ou de l'eau de javel pour désinfecter la plaie, cela peut augmenter les risques de transmission d'infection.
- S'il y a lieu, retirez les vêtements souillés de sang.
- Rédiger et mettre au dossier un rapport officiel. Tous les détails de l'incident doivent être notés (l'heure, les circonstances, le type et l'endroit de la blessure, la présence de sang, les personnes impliquées, etc.)
- Aviser les parents des enfants impliqués. Les deux enfants devraient être vus par un médecin; idéalement par le même médecin ou à la même clinique. Cette consultation permettra d'évaluer la gravité de la blessure, les risques d'infections et de prendre les mesures de prévention et de protection nécessaires.
- Les jours suivants, surveiller s'il y a une rougeur ou de l'enflure qui apparaît à l'endroit de la morsure. Aviser les parents, le cas échéant.



Bibliographie :

1. Paediatrics & Child Health 1998; 3 (5): 355-357.
2. Renseignements destinés aux parents de la Société Canadienne de Pédiatrie : les enfants qui mordent en garderie : Quels sont les risques ?
3. Bye-bye les microbes ! ; les enfants qui mordent en service de garde. Mars 1999 vol.2 No 1.
4. Guide pour la prophylaxie post exposition aux personnes exposées à des liquides biologiques dans le contexte du travail. Ministère de la Santé et des Services sociaux 2006.

De l'information supplémentaire

Plusieurs dépliants sont publiés chaque année par divers organismes publics et plusieurs de ceux-ci nous apparaissent pertinents et intéressants. C'est donc avec plaisir que nous vous faisons parvenir cette sélection de dépliants.

- **Des yeux à protéger.** Conçu par le Centre universitaire de santé McGill ; il explique comment protéger les yeux des enfants du soleil.
- **Le bronzage pourrait avoir votre peau.** Fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ; il explique comment protéger les enfants et les adultes des effets néfastes du soleil.
- **Il fait très chaud ! Attention aux jeunes enfants !** Ce dépliant publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec explique très clairement comment protéger les enfants de la déshydratation lors de chaleur accablante.
- **Attention ! Quand la dermatite du baigneur apparaît...** Aussi fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, ce dépliant décrit la dermatite du baigneur et son origine. C'est un problème peu connu qui pourrait concerner les enfants et les adultes qui se baignent dans les lacs.
- **Quelques conseils sur la salubrité des aliments : les sacs et boîtes à lunch.** Ce dépliant fait par l'Agence canadienne d'inspection des aliments nous explique quoi faire pour éviter la contamination des aliments de nos sacs et boîtes à lunch.
- **L'herbe à puce ; une plante à éviter.** Un dépliant riche en information fait par la Direction de santé publique de la Montérégie. Après l'avoir lu, vous serez en mesure de reconnaître l'herbe à puce, vous saurez pourquoi et comment elle cause des lésions cutanées et vous saurez de quelle façon guérir ces lésions.

- **L'herbe à puce j'en ai assez !** Fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ce dépliant répond à plusieurs questions concernant l'herbe à puce. Une autre plante à reconnaître et à éliminer de nos jardins.
- **Prudence avec les seringues trouvées dans un lieu public... vous pourriez attraper une hépatite ou le sida en vous piquant.** Comme l'été est la saison des visites aux parcs, il est important de savoir qu'une seringue retrouvée dans la nature représente un danger. Ce dépliant fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec nous explique quoi faire si nous en trouvons une..

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été.

Responsable du projet

Chantale Boucher, m.d.
Pédiatre-conseil
DSP Lanaudière

Secrétariat

Nancy Perreault

Production

Équipe des maladies infectieuses
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière.
245 Curé Majeau,
Joliette, J6E 8S8

(450) 759-1157 poste 4459

Dépôt légal : troisième trimestre 2006

ISSN : 1718-8210

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

